

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Générations Mouvement

Siège Social :
Mairie de Petit Mars
22 boulevard St-Laurent
44390 PETIT MARS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 23 janvier 2025

Les membres du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement dont le siège social est situé Mairie - 22 boulevard St-Laurent 44390 PETIT MARS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 23 janvier 2025 à 10h15 au Complexe Sportif Fernand Sastre (salle Molière) à Petit Mars, suite à une convocation envoyée par lettre, messagerie du 7 décembre 2025.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'Assemblée est présidée par Jocelyne VIEL en qualité de président en exercice de l'association, Christian DUGUE en est nommé secrétaire. Patricia DAVID, Sylviane DUGUE et Rémy LEBAILLY sont les scrutateurs.

Ordre du jour

- 1° Accueil du Président
- 2° Mot du Président
- 3° Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 7 mars 2024
- 4° Présentation du rapport d'activité par le secrétaire et approbation
- 5° Présentation du rapport financier par le trésorier et approbation
- 6° Présentation des projets 2025 par le président
- 7° Vote du montant de la cotisation 2026
- 8° Renouvellement du Conseil d'Administration
- 9° Questions diverses

Conformément à l'article des statuts, le quorum étant atteint avec 192 des membres à jour de cotisation, présents ou représentés, l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale par correspondance du 7 mars 2024

L'Assemblée Générale adopte à la majorité de 192 voix le procès-verbal de l'Assemblée Générale de mars 2024 (vote à main levée).

Rapports

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport d'orientation

Approbation des résolutions

Première résolution : rapport d'activité (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement, après avoir entendu le rapport d'activité de la secrétaire, approuve ce rapport à la majorité de 192 voix.

Deuxième résolution : rapport financier (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement, après avoir entendu le rapport financier du contrôleur de gestion, approuve ce rapport à la majorité de **192** voix.

L'Assemblée Générale, à la majorité de **192** voix, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Troisième résolution : rapport d'orientation (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement approuve le rapport d'orientation du président à la majorité de **192** voix.

Quatrième résolution : vote des cotisations (vote à main levée)

L'Assemblé Générale fixe à la majorité de **192** voix le montant de la cotisation à 18 € pour l'exercice 2026.

Cinquième résolution : élections au Conseil d'Administration du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement (vote à bulletin secret)

Sont élus au Conseil d'Administration avec **192** voix pour un mandat de 3 ans :

Mesdames **Sylvie GALLOIS** et **Marie-Claude PESLERBE**, Messieurs **Bernard BIRLY**, **JEAN BRIAND**, **Luc DAVID**, **Christian DUGUE** et **Rémy LEBAILLY**.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 11h55.

L'élection du Bureau aura lieu le vendredi 24 février 2025.

En annexe : Liste d'émargement - Bilan et compte de résultat - Composition du Conseil d'Administration.

La Présidente :

Jocelyne VIEL

Le Secrétaire :

Christian DUGUE